

Création d'emplois au Québec

L'hiver prochain, le Québec recevra \$48 674 000 pour créer des emplois, a annoncé récemment le ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle. Ces crédits sont ceux de la quatrième et dernière phase du programme Canada au Travail, qui se poursuivra pendant une autre année. Le programme est doté d'un crédit de quelque \$100 millions dont 98 p.c. seront alloués au Québec et aux provinces de l'Atlantique. La Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires-du-Nord-Ouest se partageront le reste.

"Le programme Canada au travail ne saurait résoudre tous nos problèmes de chômage l'hiver prochain, a dit M. LaSalle, mais il sera sûrement d'une aide considérable."

Pour les femmes qui travaillent

Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine jouera un rôle actif, a déclaré, le 24 juillet, le ministre du Travail, M. Lincoln Alexander. "Le Bureau, a-t-il dit, évaluera ce que les employeurs relevant du Ministère ont fait pour améliorer la situation de la femme au travail et il entreprendra, sous le signe de la consultation et de la concertation, un vaste effort visant à obtenir des résultats concrets. Il assurera le respect des dispositions du Code du travail du Canada afin que les femmes en profitent pleinement. Il continuera de faire des sondages et d'en publier les résultats, faisant ressortir les facteurs qui empêchent les femmes de participer sur un pied d'égalité à l'économie canadienne."

Le Bureau continuera en outre à suivre de près l'évolution des politiques et des programmes fédéraux relatifs à la rémunération égale pour un travail équivalent et à la discrimination sexuelle. Sur la foi de ses constatations, le Bureau recommandera des modifications à apporter aux lois et aux politiques.

Le Bureau s'intéressera aussi aux problèmes auxquels se heurtent les femmes immigrantes pour obtenir des conditions justes sur le marché du travail.

M. Alexander a fait ces remarques à l'occasion de la nomination de Mme Ratna Ray au poste de directeur du Bureau, poste qui était resté vacant plusieurs mois.

"Francotrain" au service des militaires francophones

Le programme Francotrain est un exemple de l'apport des Forces canadiennes à la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral. Dans l'article qui suit le capitaine G rald Baril, r dacteur en chef de Sentinelle, fait le point, dix ans apr s la cr ation du programme.

Au cours des derniers mois de l'ann e 1969, les Forces canadiennes mettaient sur pied un programme qui allait permettre aux militaires francophones de suivre les cours de formation dans leur langue maternelle. Dix ann es se sont  coul es depuis que ce programme, commun ment appel  *Francotrain*, faisait ses premiers pas. Le progr s accompli est remarquable.

Le major G rard Mass , responsable du programme, dispose de nombreuses donn es statistiques qui prouvent le succ s de ce grand projet. Jadis, le succ s des Canadiens fran ais qui s'engageaient dans les Forces d pendait de leur facilit    apprendre l'anglais et   travailler dans cette langue. Avant 1969, le taux de r ussite des francophones au niveau des cours  l mentaires s' levait   65 p.c., alors qu'il  tait de 85 p.c. chez les anglophones. L'ann e derni re, le taux de r ussite des francophones qui ont suivi des cours dans leur langue maternelle atteignait 90 p.c.

Au d but, on offrait seulement quatre cours d'apprentissage en fran ais au niveau d'emploi 3; on en compte aujourd'hui 47 sur un total de 66. Quant aux

cours  l mentaires (phase 2) offerts aux officiers, 12 sur 26 se donnent en fran ais. Toutefois, les services bilingues pour les cours plus avanc s sont moins nombreux. En effet, il n'existe que quatre cours disponibles en fran ais au niveau d'emploi 6A sur une possibilit  de 42. "C'est l  un moindre mal, d'expliquer le major Mass , puisque   ce niveau rares sont les francophones qui ne ma trisent pas la langue anglaise."

  l'heure actuelle, le programme est en vigueur dans plus de 40  coles et coll ges. Toutefois, malgr  un essor remarquable, il reste encore quelques am liorations   apporter pour atteindre les objectifs fix s. Entre autres, il faudra traduire plusieurs films et un certain nombre de manuels d'instruction. Il faudra  galement augmenter les effectifs du personnel bilingue qui ne se situent pr sentement qu'  59 p.c. du nombre requis...

Lors des deux prochaines ann es, 16 autres cours d'apprentissage seront accessibles en fran ais. Plus de 67 p.c. de tous les cours des Forces canadiennes seront donn es dans les deux langues officielles... *Sentinelle*, 1979, n. 3.

Mat riel hydro- lectrique canadien au Salvador

Le Canada fournira du mat riel et de l' quipement d'une valeur de plus de \$10 millions au Salvador pour am liorer l'alimentation en  lectricit  de ses r gions rurales et urbaines par la mise en valeur de ressources hydrauliques et g othermiques.

En vertu d'une entente entre les deux pays, le Canada, par l'entremise de l'ACDI, fournira   cette r publique d'Am rique centrale \$8,3 millions en pr t et \$1 million en subvention.

La contribution canadienne s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'une installation hydro- lectrique et g othermique de \$200 millions, la centrale San Lorenzo, qui s' l vera sur le Lempa dont le bassin couvre la moiti  du Salvador. Le projet, qui r unit plusieurs donateurs comprend la r alisation d'une ligne de transmission de 100 km et de centrales

dans les r gions rurales du pays afin d'alimenter l'industrie et les particuliers.

Un consultant canadien se chargera des achats au Canada et de l'exp dition du mat riel, et la Comision Ejecutiva Hydro-electrica del Rio Lempa (CEL) s'occupera de la logistique et des travaux au Salvador.

Le programme de coop ration de l'ACDI au d veloppement du Salvador vise  galement   am liorer la p che en eau douce et en mer,   tripler la production de semences pour la culture du riz, des haricots et du ma , et   construire un r seau d'adduction d'eau qui alimentera 160 collectivit s.

Le Canada a aussi fourni une assistance technique   l'Agence nationale de planification ainsi que quelques bourses d' tudes de courte dur e.

Directions du d veloppement, mai-juin 1979.